



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-2238>

Département(s) de publication : **78, 92, 28, 75, 91, 27, 93**

Annonce n° **26-2238**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Plaisir

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché n°25MS059 - Location de matériels et d'équipements scéniques

Description : La Ville souhaite renouveler son marché permettant de disposer du matériels et d'équipements scéniques nécessaires à la bonne tenue d'évènements organisés pour le public chaque année (festivals, manifestations, concert en pleine aire...).

Identifiant de la procédure : 22ad0663-5e9f-4666-98d7-b9d4e718058f

Identifiant interne : 25MS059

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation est passée selon une procédure formalisée, applicable aux pouvoirs adjudicateurs, de type appel d'offres ouvert conformément aux articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-1, R.2124-2, R.2161-1 à R.2161-5 et R.2121-8 du code de la commande publique et dans le cadre d'une procédure supérieure aux seuils européens publiés au JORF (fixés, au moment de la publication de la présente consultation à 214 000 euros HT pour les marchés de fournitures courantes et services conclus par un pouvoir adjudicateur).

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 39150000 Mobilier et équipements divers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 32340000 Micros et haut-parleurs

Nomenclature supplémentaire (cpv): 31000000 Machines, appareils, équipements et consommables électriques; éclairage

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 2 rue de la République

Ville : Plaisir

Code postal : 78370

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 107,500 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : SONORISATION, ÉCLAIRAGE, ÉLECTRICITÉ DES MANIFESTATIONS CULTURELLES

Description : Le marché public concerne la location de matériels et d'équipements scéniques dans le cadre de l'organisation de divers événements et manifestations culturels.

Identifiant interne : N°1 : SONORISATION, ÉCLAIRAGE, ÉLECTRICITÉ DES MANIFESTATIONS CULTURELLES

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 32342410 Matériel de sonorisation

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 2 rue de la République

Ville : Plaisir

Code postal : 78370

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Informations complémentaires : Le cas échéant, une avance sera accordée en application des articles L.2191-2 et L.2191-3, et des articles R.2191-3 à R.2191-19 du code de la commande publique. Le versement de cette avance est prévu dans les cas et selon les modalités stipulées ci-après, sera effectué si le montant du marché est supérieur à 50 000,00 euros hors taxes et d'un délai d'exécution supérieur à deux mois. L'option B de l'article 11.1 du CCAG-FCS est retenu pour ce marché. La Collectivité se réserve le droit de recourir, si besoin est, à la procédure de marchés publics négociés sans publicité ni mise en concurrence préalables telle qu'issue de l'article R.2122-7 du code de la commande publique pour la réalisation de travaux similaires à ceux qui ont été confiés au titulaire si les conditions définies à cet article sont remplies. En application de l'article R.2191-12 du code de la commande publique, le remboursement de l'avance doit être terminé lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint 80% du montant toutes taxes comprises du marché.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 37,500 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le cas échéant, une avance sera accordée en application des articles L.2191-2 et L.2191-3, et des articles R.2191-3 à R.2191-19 du code de la commande publique. Le versement de cette avance est prévu dans les cas et selon les modalités stipulées ci-après, sera effectué si le montant du marché est supérieur à 50 000,00 euros hors taxes et d'un délai d'exécution supérieur à deux mois. L'option B de l'article 11.1 du CCAG-FCS est retenu pour ce marché. L'avance est égale à 5% du montant initial du marché toutes taxes comprises du marché (ou 20% de ce montant pour les petites et moyennes entreprises mentionnées à l'article R.2151-13 du code de la commande publique), si ce délai d'exécution du marché n'excède pas 12 mois. Si cette durée est supérieure à 12 mois, l'avance est fixée à 5% (taux minimal prévu à l'article R. 2191-7 du code de la commande publique), d'une somme égale à 12 fois le montant initial du marché divisé par la durée du marché exprimée en mois. En état d'urgence sanitaire, le taux d'avance sera porté à 30% du montant initial toutes taxes comprises du marché (ou 50% de ce montant pour les petites et moyennes entreprises mentionnées à l'article R.2151-13 du code de la commande publique). Le montant de l'avance versée au titulaire n'est ni révisable, ni actualisable. L'avance est remboursée dans les conditions suivantes : l'avance sera remboursée en une seule fois lorsque le seuil de 65,00% est atteint. Ce remboursement s'effectue par précompte sur les sommes dues ultérieurement au titulaire à titre d'acompte ou de solde. En application de l'article R. 2191-12 du code de la commande publique, le remboursement de l'avance doit être

terminé lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint 80% du montant toutes taxes comprises du marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Le critère technique est évalué sur 60 points. Il se décompose avec les sous-critères suivants : - Sous-critère 1 : Qualité des moyens humains affectés (qualifications, CV, expérience des référents dédiés, etc.) - 20 points - Sous-critère 2 : Qualité des moyens matériels proposés par les candidats - 20 points - Sous-critère 3 : Qualité de la gestion des carences des matériels, réactivité en cas de problème matériel sur un événement et gestion des urgences - 10 points - Sous-critère 4 : Qualité de la méthodologie d'exécution des prestations comprenant la livraison, le montage, le suivi lors de l'événement et le démontage - 10 points

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Le prix est évalué sur 40 points. Le prix est évalué sur la base du montant total euros HT figurant au DQE et à la liste technique des références catalogue (sur la base des prix figurant au BPU et au(x) catalogue(s)).

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Pour l'analyse des offres des deux lots, chaque critère sera évalué selon une échelle de 1 à 4, définie comme suit : - Note 4 : Très satisfaisant. L'offre répond parfaitement aux exigences du règlement de consultation et présente des éléments de qualité ou de performance supérieurs aux attentes. - Note 3 : Satisfaisant. L'offre répond globalement aux exigences, sans présenter de lacunes majeures. Les prestations proposées sont conformes aux attentes. - Note 2 : Moyennement satisfaisant. L'offre présente des insuffisances ou des imprécisions notables, mais reste acceptable. Des améliorations seraient nécessaires pour atteindre le niveau attendu. - Note 1 : Insuffisant. L'offre ne répond pas aux exigences essentielles ou comporte des lacunes importantes rendant la proposition non satisfaisante. La note attribuée à chaque critère sera ensuite pondérée par le coefficient prévu dans le règlement de consultation pour obtenir la note finale.

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Sans objet.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://ville-plaisir.marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_199_1136484.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://ville-plaisir.marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_199_1117686.html

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 09/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 09/02/2026 à 12:30

Lieu : Mairie de Plaisir

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 6

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ville de Plaisir

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Plaisir

Informations relatives aux délais de recours : Se référer à l'article 8.4 du règlement de la consultation.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Plaisir

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ville de Plaisir

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : LOCATION DE DIVERSES STRUCTURES

Description : Le marché public concerne la location de matériels et d'équipements scéniques dans le cadre de l'organisation de divers événements et manifestations culturels.

Identifiant interne : N°2 - LOCATION DE DIVERSES STRUCTURES

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39150000 Mobilier et équipements divers

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 2 rue de la République

Ville : Plaisir

Code postal : 78370

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 70,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le cas échéant, une avance sera accordée en application des articles L.2191-2 et L.2191-3, et des articles R.2191-3 à R.2191-19 du code de la commande publique. Le versement de cette avance est prévu dans les cas et selon les modalités stipulées ci-après, sera effectué si le montant du marché est supérieur à 50 000,00 euros hors taxes et d'un délai d'exécution supérieur à deux mois. L'option B de l'article 11.1 du CCAG-FCS est retenu pour ce marché. L'avance est égale à 5% du montant initial du marché toutes taxes comprises du marché (ou 20% de ce montant pour les petites et moyennes entreprises mentionnées à l'article R.2151-13 du code de la commande publique), si ce délai d'exécution du marché n'excède pas 12 mois. Si cette durée est supérieure à 12 mois, l'avance est fixée à 5% (taux minimal prévu à l'article R. 2191-7 du code de la commande publique), d'une somme égale à 12 fois le montant initial du marché divisé par la durée du marché exprimée en mois. En état d'urgence sanitaire, le taux d'avance sera porté à 30% du montant initial toutes taxes comprises du marché (ou 50% de ce montant pour les petites et moyennes entreprises mentionnées à l'article R.2151-13 du code de la commande publique). Le montant de l'avance versée au titulaire n'est ni révisable, ni actualisable. L'avance est remboursée dans les conditions

suivantes : l'avance sera remboursée en une seule fois lorsque le seuil de 65,00% est atteint. Ce remboursement s'effectue par précompte sur les sommes dues ultérieurement au titulaire à titre d'acompte ou de solde. En application de l'article R. 2191-12 du code de la commande publique, le remboursement de l'avance doit être terminé lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint 80% du montant toutes taxes comprises du marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Le prix est évalué sur 60 points. Le prix est évalué sur la base du Montant total euros HT figurant au DQE (sur la base des prix figurant au BPU).

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Le critère technique est évalué sur 40 points. Il se compose de 4 sous critères qui sont les suivants : - Sous critère 1 : Qualité des moyens humains affectés (qualifications, CV, expérience des référents dédiés, etc.) - 10 points - Sous critère 2 : Qualité des moyens matériels dédiés, dont la qualité esthétique et technique des équipements - 10 points - Sous critère 3 : Qualité de la gestion des carences des matériels, réactivité en cas de problème matériel sur un évènement et gestion des urgences - 10 points - Sous critère 4 : Qualité de la méthodologie d'exécution des prestations comprenant la livraison, le montage, le suivi lors de l'évènement et le démontage - 10 points

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :

Pour l'analyse des offres des deux lots, chaque critère sera évalué selon une échelle de 1 à 4, définie comme suit : - Note 4 : Très satisfaisant. L'offre répond parfaitement aux exigences du règlement de consultation et présente des éléments de qualité ou de performance supérieurs aux attentes. - Note 3 : Satisfaisant. L'offre répond globalement aux exigences, sans présenter de lacunes majeures. Les prestations proposées sont conformes aux attentes. - Note 2 : Moyennement satisfaisant. L'offre présente des insuffisances ou des imprécisions notables, mais reste acceptable. Des améliorations seraient nécessaires pour atteindre le niveau attendu. - Note 1 : Insuffisant. L'offre ne répond pas aux exigences essentielles ou comporte des lacunes importantes rendant la proposition non satisfaisante. La note attribuée à chaque critère sera ensuite pondérée par le coefficient prévu dans le règlement de consultation pour obtenir la note finale.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://ville-plaisir.marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_199_1136484.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://ville-plaisir.marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_199_1117686.html

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 09/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 09/02/2026 à 12:30

Lieu : Mairie de Plaisir

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 6

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ville de Plaisir

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Plaisir

Informations relatives aux délais de recours : Se référer à l'article 8.4 du règlement de la consultation.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Plaisir

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ville de Plaisir

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Plaisir

Numéro d'enregistrement : 21780490500016

Adresse postale : 2 rue de la République

Ville : PLAISIR

Code postal : 78370

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Point de contact : CLAIRE GEFFROY

Adresse électronique : commande-publique@ville-plaisir.fr

Téléphone : +33 622823026

Adresse internet : <https://ville-plaisir.e-marches-publics.com>

Profil de l'acheteur : <https://ville-plaisir.marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Ville de Plaisir

Numéro d'enregistrement : 21780490500019

Adresse postale : 2 rue de la République

Ville : Plaisir

Code postal : 78370

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Point de contact : Claire GEFFROY

Adresse électronique : commande-publique@ville-plaisir.fr

Téléphone : 0622824804

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c58ce6c7-d079-4561-943e-a4af174aa4b4 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/01/2026 à 16:40

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/01/2026